

**SECTION I****INFORMATION GÉNÉRALE****Fabricant :**

Nordic - Bois d'ingénierie

Adresse :185, av. Dorval, bureau 304
Dorval (Québec) H9S 5J9**Téléphone :**

(514) 633-9661 ou (866) 817-3418

Date de révision :

Juin 2005

Usine :Chantiers Chibougamau
521, chemin Merrill
Chibougamau (Québec) G8P 2K7**Téléphone d'urgence :**

(418) 748-6481

SECTION II**COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

NOM	No. CAS	ACGIH TLV		OSHA PEL	
		TWA	STEL	TWA	STEL
Poussière de bois	N/A	1 mg/m ³	10 mg/m ³	5 mg/m ³	10 mg/m ³
Résine/adhésif	N/A	10 mg/m ³ (inhalable)	-	15 mg/m ³ (inhalable)	-
Solides		3 mg/m ³ (respirable)	-	5 mg/m ³ (respirable)	-
Formaldéhyde		0.3 ppm (plafond)	-	0.75 ppm	2 ppm

SECTION III**CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUE ET CHIMIQUE**

Composition : Les poutrelles en I Nordic sont composées de semelles en bois massif (2x3 et 2x4 É-P-S), assemblées à un panneau d'âme en utilisant un adhésif de type extérieur. L'âme est faite de panneaux à copeaux orientés (OSB). Les poutres Nordic Lam sont fabriquées en assemblant diverses laminations de bois massif (É-P-S) en utilisant un adhésif de type extérieur. Ces produits peuvent contenir plus de 1% de diisocyanate de diphenyl-méthane polymérique comme résine et plus de 1% de phénol formaldéhyde comme adhésif.

Apparence : Produits de bois de couleur beige**Odeur :** Varie de peu à pas d'odeur**pH:** N/A**Gravité spécifique (eau = 1) :** 0,4 – 0,55**Point de fusion :** N/A**Pression de vapeur :** N/A**Densité de vapeur :** N/A**Taux d'évaporation:** N/A**Solubilité :** N/A**Point d'ébullition :** N/A

SECTION IV**DONNÉES SUR LES DANGERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**

Flammabilité : Ces produits peuvent s'enflammer si exposés à des températures dépassant les 400° F. Ces produits sont combustibles et peuvent brûler si exposés aux flammes, aux articles à haute température ou à des produits chimiques oxydant.

Danger d'explosion : Des concentrations dans l'air de poussière de bois et de résine bien dosées, mêlées à une source d'allumage, peut créer une explosion ou un feu si la concentration de poussière de bois dépasse 40 g/m³.

Point d'éclair : N/A

Moyens d'extinction : Toutes les méthodes standard de lutte contre les incendies, soit eau ou CO₂, peuvent être utilisées en cas d'incendie.

Procédure de combat d'incendie : Les pompiers devraient utiliser des équipements de respiration autonome ainsi qu'un uniforme de protection.

SECTION V**DONNÉE DE REACTIVITÉ**

Stabilité : Ces produits sont stables sous des conditions normales.

Incompatibilité : Oxydant.

Danger de décomposition : La décomposition thermique peut produire des vapeurs et des gaz toxiques, incluant le monoxyde de carbone, les aldéhydes et les composés polynucléaires aromatiques.

Danger de polymérisation : Improbable.

SECTION VI**INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

Voie d'absorption : Inhalation, contact oculaire et cutané.

Danger pour la santé : Une exposition chronique à la poussière de bois de ces matériaux pourrait causer des dermatites, des irritations respiratoires et augmenter le risque de maladie respiratoire. Certains individus pourraient expérimenter de l'écoulement nasal et/ou le larmolement des yeux. La poussière de bois générée par la coupe ou le ponçage contenant du diisocyanate polymérisé pourrait irriter les yeux, la peau, la gorge et le système respiratoire. De fines concentrations (0.05 ppm au moins) d'émission de formaldéhyde de ces produits pourrait aussi irriter les yeux et le système respiratoire.

Carcinogène : La poussière de bois a été classifiée comme carcinogène chez l'humain par l'International Agency for Research on Cancer (IARC) chez les individus oeuvrant dans l'industrie de fabrication des meubles et probablement carcinogène chez l'humain pour ceux oeuvrant dans l'industrie de la transformation du bois (scierie). Le formaldéhyde a été classifié par l'IARC, le "National Toxicology Program" (NTP) et le ACGIH comme étant soit carcinogène ou potentiellement carcinogène chez l'humain. Le formaldéhyde est aussi règlementé carcinogène chez l'humain par l'OSHA.

Signes et symptômes d'exposition : Les symptômes potentiels d'exposition aux poussières de ces produits sont similaires que ceux générés par la poussière de bois, soit: irritation des yeux, dermatites, toux, sinusites (possibilité de saignement nasal) et une sensibilité anormale du système respiratoire.

SECTION VI (suite)

Premiers soins : Éviter toute exposition prolongée aux poussières dépassant les niveaux recommandés. Si les symptômes d'une exposition ou d'une surexposition accidentelle sont remarqués, déplacer la personne affectée à l'extérieur à l'air frais. S'il y a irritation au niveau des yeux ou de la peau, bien rincer les yeux ou la surface affectée avec de l'eau fraîche pour une période d'au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste ou si la présence de corps étrangers aux yeux demeure, consulter un médecin. Une condition préexistante de difficulté respiratoire ou d'irritation de la peau peut être aggravée suite à l'exposition à la poussière de bois.

SECTION VII**PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'UTILISATION ET LA MANUTENTION**

En cas de déversement : Balayer ou aspirer, et éviter l'émission de poussières dans l'atmosphère. Disposer dans un contenant prévu à cet effet.

Enlèvement des rebuts : Ces produits ne sont pas considérés comme rebuts dangereux.

Note : Ces produits ne sont pas régis par la norme DOT tel que 49 CFR 172.01.

SECTION VIII**PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

Protection respiratoire : Si la ventilation est inadéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH.

Ventilation : Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de particules dans l'air sous les limites permises.

Protection oculaire : Utiliser des lunettes de sécurité avec protection latérale.

Vêtements de protection : Il est recommandé de porter un couvre-tout de papier ou de coton, ainsi que des gants en cuir lors de la manipulation des produits.

Attitude de travail : Un bon entretien ménager périodique réduira le niveau de poussières dans l'air et préviendra les chutes qui pourraient survenir dû aux dépôts de poussières sur les surfaces tel que le plancher.

SECTION IX**INFORMATIONS ADDITIONNELLES**

Désaveu : Tous les renseignements donnés sont présumés exacts et ont été préparés en bonne foi. Ces renseignements servent de guide en cas d'investigation et de vérification. L'acheteur assume toute responsabilité pour la manutention et l'entreposage du produit conformément aux règlements fédéraux, de l'état et locaux existants. Alors que dans la mesure du possible toutes les précautions ont été prises pour assurer l'exactitude des données, Nordic - Bois d'ingénierie n'offre aucune garantie et n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude de ces données de même qu'elle décline expressément toute responsabilité découlant du fait de s'être fié à ces dernières. L'utilisateur est responsable d'avoir les renseignements les plus récents.

Commentaires : Nordic a tenté de fournir une fiche signalétique claire et informative à être utilisée conjointement avec les produits Nordic. Si vous avez des commentaires ou des suggestions concernant cette fiche signalétique, s.v.p. faites-les parvenir Nordic – Bois d'ingénierie, 185 av. Dorval, bureau 304, Dorval (Québec) H9S 5J9, ou à info@nordicewp.com. Téléphone : (514) 633-9661 ou (866) 817-3418.

Note : Nordic vérifie et met à jour ces informations périodiquement. Pour vous assurer que cette version est à jour, contactez Nordic aux numéros indiqués ci-dessus.